

315537-2026 - Javni razpis

Francija – Storitve vzdrževanja dvigal – MM-05052026

OJ S 88/2026 07/05/2026

Obvestilo o koncesiji ali naročilu – standardna ureditev
Storitve

1. Kupec

1.1. Kupec

Uradno ime: Etablissement Public Territorial Plaine Commune

E-naslov: mayooragi.manoharan@plainecommune.fr

Pravna vrsta kupca: Lokalni organ

Dejavnost javnega naročnika: Javna uprava

2. Postopek

2.1. Postopek

Naslov: MM-05052026

Opis: Réalisation de prestations de maintenance d'ascenseurs, monte-charge et d'élévateurs pour les personnes à mobilité réduite pour les bâtiments et les espaces publics de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Identifikator postopka: 3624cdd8-dd27-476f-bf31-7c58805dff55

Notranji identifikator: MM-05052026

Vrsta postopka: Odprti postopek

Postopek je pospešen: ne

2.1.1. Namen

Vrsta javnega naročila: Storitve

Glavna klasifikacijska oznaka (cpv): 50750000 Storitve vzdrževanja dvigal

2.1.2. Kraj izvajanja

Podregija države (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Država: Francija

2.1.4. Splošne informacije

Pravna podlaga:

Direktiva 2014/24/EU

2.1.6. Razlogi za izključitev

Viri izključitvenih razlogov: Dokument v zvezi z oddajo naročila

5. Sklop

5.1. Sklop: LOT-0001

Naslov: MM-05052026

Opis: Réalisation de prestations de maintenance d'ascenseurs, monte-charge et d'élévateurs pour les personnes à mobilité réduite pour les bâtiments et les espaces publics de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Notranji identifikator: 0

5.1.1. **Namen**

Vrsta javnega naročila: Storitve

Glavna klasifikacijska oznaka (cpv): 50750000 Storitve vzdrževanja dvigal

5.1.2. **Kraj izvajanja**

Podregija države (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Država: Francija

5.1.3. **Predvideno trajanje**

Trajanje: 48 Meseci

5.1.4. **Podaljšanje**

Največje število podaljšanj: 2

Dodatne informacije o podaljšanju: Le présent marché est conclu pour une durée initiale de 2 ans à compter de sa notification, reconductible deux fois par période successive d'un an. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins trois mois avant la fin de la durée de validité du marché. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

5.1.6. **Splošne informacije**

Pridržana udeležba:

Udeležba ni pridržana.

Projekt javnega naročanja se ne financira s sredstvi EU

Javno naročilo je zajeto v Sporazumu o javnih naročilih: da

To javno naročilo je primerno tudi za mala in srednja podjetja (MSP): da

Dodatne informacije: Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions de l'article L. 2124-2 et des articles 2161-2 à 2161-5 du Code de la commande publique. Il s'agit d'un marché à prix mixte comprenant une partie forfaitaire et une partie à prix unitaire traitée à bons de commande. # La partie forfaitaire concerne les prestations énumérées dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF), et notamment les prestations de maintenance préventive et corrective systématiques. # La partie unitaire est exécuté au fur et à mesure de bons de commande selon les stipulations des articles L.2152-1 1°, R.2162-1 à R. 2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique. Il est conclu avec un seul opérateur économique. Il concerne les prestations énumérées dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU), et notamment les prestations de maintenance préventive et corrective conditionnelle. Le présent marché n'est pas alloti dans la mesure où au regard des économies d'échelle, l'allotissement rendrait financièrement plus coûteux et techniquement plus difficile l'exécution des prestations. En effet, la maintenance préventive (réglementaire) et corrective sont techniquement imbriquées. La séparation de ces prestations en lots nuirait à la continuité de service, à l'historique des interventions sur les équipements et multiplierait les risques d'imputabilité floue (difficulté d'identification des responsabilités en cas de panne ou de sinistre). En outre, le parc étant limité à une trentaine d'équipements, l'allotissement réduirait la taille critique de chaque lot avec un renchérissement des prestations (coûts fixes accrus) et un moindre intérêt économique pour les opérateurs, voire une restriction de la mise en concurrence. Ainsi, le non-allotissement garantit un meilleur niveau de service, une mise en concurrence suffisante, un niveau de prix compétitif et un meilleur suivi de l'exécution technique. Le marché est conclu : # Pour un prix global et forfaitaire estimé à 320 000 € HT, sur toute la durée du marché, reconductions comprises ; # Pour un montant minimum et maximum de commande, sur toute la durée du marché, reconductions comprises, compris entre les seuils suivants : • Montant minimum : 50 000 € HT • Montant maximum : 500 000 €

HT L'émission de bons de commande par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins s'effectue sans négociation ni remise en concurrence préalable, selon les modalités prévues par le marché objet de la présente consultation. Les prestations faisant l'objet d'émissions de bons de commande sont estimées à 100 000 € HT sur la durée du marché, reconductions comprises. A titre indicatif, le montant estimatif des prestations, sur la durée totale du marché, reconductions comprises (partie forfaitaire et montant maximum de la partie à bons de commande) est de 420 000 € HT. L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire, sauf lorsque le montant est inférieur à 600 € TTC. Le candidat pourra se présenter soit de façon individuelle, soit sous la forme d'un groupement (solidaire ou conjoint). La forme du groupement est libre au stade de la présentation de la candidature et de l'offre, l'un des opérateurs économiques membre du groupement étant désigné comme mandataire. Cependant, si l'attributaire est un groupement conjoint, le mandataire devra être désigné comme solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus. Toutefois, un même prestataire ne pourra pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché, ni se présenter à la fois en candidat individuel et en tant que mandataire d'un groupement. Cette consultation ne comporte pas de clause sociale mais comporte une mesure incitative à la mise en place d'actions d'insertion professionnelle. Conformément aux articles L.2111-1 et L.2112-2 du Code de la Commande Publique, cette consultation comporte des dispositions environnementales. Le détail de ces dispositions est indiqué dans le CCTP. Le présent marché est conclu pour une durée initiale de 2 ans à compter de sa notification, reconductible deux fois par période successive d'un an. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins trois mois avant la fin de la durée de validité du marché. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. Les délais d'exécution des prestations passées durant la période de validité du marché sont fixés dans le CCTP. Aucune variante n'est autorisée et, aucune prestation supplémentaire ou alternative n'est prévue. Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres finales. Les prestations sont financées selon les modalités suivantes : • Fonds propres de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune à hauteur de 100 % du montant du marché. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Une visite facultative est possible, au libre choix des candidats, sur les sites de certains appareils à maintenir, préalablement à la remise de l'offre, afin de prendre connaissance des lieux où les prestations doivent être réalisées. Elle permettra aux candidats d'apprécier précisément toutes les conditions d'exécution du marché et s'être totalement rendu compte de leur importance et de leur particularité. Elle pourra être effectuée durant la période de consultation et avant l'établissement des propositions. Les conditions de visite sont énoncées dans les documents de la consultation. Pour la partie à prix global et forfaitaire, une avance est accordée au titulaire, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, lorsque le montant du marché est supérieur à 50 000 € HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois. Le montant de l'avance est fixé à 5,00 % du montant minimum du marché, toutes taxes comprises, si sa durée est inférieure ou égale à douze mois ; si cette durée est supérieure à douze mois, l'avance est égale à 5,00 % d'une somme égale à douze fois le montant

mentionné ci-dessus divisé par cette durée exprimée en mois. Le montant de l'avance ne peut être affecté par la mise en œuvre d'une clause de variation de prix. Le remboursement de l'avance commence lorsque le montant des prestations exécutées par le titulaire atteint ou dépasse 65,00 % du montant du bon de commande. Il doit être terminé lorsque ledit montant atteint 80,00 % du montant, toutes taxes comprises, du bon de commande. Ce remboursement s'effectue par précompte sur les sommes dues ultérieurement au titulaire à titre d'acompte ou de solde. Pour la partie à prix unitaires, une avance est accordée pour chaque bon de commande d'un montant supérieur à 50.000 € HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement. Le montant de l'avance est fixé à 5,00 % du montant du bon de commande si la durée de son exécution est inférieure ou égale à douze mois ; si cette durée est supérieure à douze mois, l'avance est égale à 5,00 % d'une somme égale à douze fois le montant du bon de commande divisé par cette durée exprimée en mois. Le montant de l'avance ne peut être affecté par la mise en œuvre d'une clause de variation de prix. Le remboursement de l'avance commence lorsque le montant des prestations exécutées par le titulaire atteint ou dépasse 65,0 % du montant initial toutes taxes comprises du marché. Il doit être terminé lorsque ledit montant atteint 80,0 % du montant initial des prestations. Ce remboursement s'effectue par précompte sur les sommes dues ultérieurement au titulaire à titre d'acompte ou de solde. Garanties financières de l'avance : Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une caution personnelle et solidaire ou d'une garantie à première demande à concurrence de 100,00 % du montant de l'avance.

5.1.9. Merila za izbor

Viri izbirnih kriterijev: Dokument v zvezi z oddajo naročila

5.1.10. Merila za oddajo javnega naročila

Merilo:

Vrsta: Cena

Ime: Prix des prestations - 40 %

Opis: Prix des prestations, décomposé comme suit : • DPGF sur 30 points ; • DQE établi par le pouvoir adjudicateur mais non-communicé aux candidats sur 10 points

Merilo:

Vrsta: Kakovost

Ime: Valeur technique - 50 %

Opis: Valeur technique décomposé comme suit : Sous-critère 2.1 (20%): Moyens matériels et humains affectés aux prestations, décomposé comme suit : • Moyens matériels sur 10 points ; • Moyens humains sur 10 points. Sous-critère 2.2 (20%) : Modalités de communication et gestion documentaire, décomposé comme suit : • Suivi des interventions de dépannage sur 5 points ; • Suivi des contrôles périodiques sur 5 points ; • Carnet d'entretien sur 5 points ; • Rapport trimestriel sur 5 points. Sous-critère 2.3 (10%) : Réactivité pour les demandes de dépannage et travaux, décomposé comme suit : • Délais d'intervention de dépannage sur 4 points ; • Délais de remise en service sur 3 points ; • Délais de réparation sur 3 points.

Merilo:

Vrsta: Kakovost

Ime: Proposition du candidat en matière de développement durable pour assurer une prestation éco-responsable - 10 %

Opis: La proposition du candidat en matière de développement durable pour assurer une prestation écoresponsable [actions en matière de protection de l'environnement et de valorisation et réduction des déchets lors de l'exécution du marché. Il précisera notamment les dispositions mises en place pour optimiser le tri à la source, l'organisation du stockage, de la

traçabilité et des filières, les modalités d'élaboration et de mise à jour du SOGED, les dispositions prises pour favoriser le réemploi et la valorisation matière, les mesures destinées à limiter les nuisances, les pollutions, les poussières, le bruit et les émissions de COV, ainsi que les modalités de preuve de la destination finale des déchets et, le cas échéant, d'atteinte de l'objectif de valorisation matière).

5.1.11. Dokumenti v zvezi z oddajo javnega naročila

Naslov dokumentov v zvezi z oddajo javnega naročila: <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=938263&orgAcronyme=p2q>

5.1.12. Pogoji javnega naročila

Pogoji za predložitev:

Elektronska predložitev: Obvezno

Naslov za predložitev: <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=938263&orgAcronyme=p2q>

Jeziki, v katerih se lahko oddajo ponudbe ali prijave za sodelovanje: francoščina

Elektronski katalog: Ni dovoljeno

Variantne ponudbe: Ni dovoljeno

Rok za prejem ponudb: 08/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Vzhodnoevropski čas, srednjeevropski poletni čas

Obdobje, v katerem mora ponudba ostati veljavna: 180 Dnevi

Pogoji javnega naročila:

Izvajanje javnega naročila je treba zagotoviti v okviru programov zaščitenega zaposlovanja: Ne

Elektronsko izdajanje računov: Obvezno

Uporabljeno bo elektronsko naročanje: ne

Uporabljeno bo elektronsko plačevanje: ne

5.1.15. Tehnike

Okvirni sporazum:

Ni okvirnega sporazuma

Informacije o dinamičnem nabavnem sistemu:

Ni dinamičnega nabavnega sistema

5.1.16. Dodatne informacije, mediacija in revizija

Organizacija za revizijo: Tribunal Administratif de Montreuil

Informacije o rokih za revizijo: voir documents de la consultation

Organizacija, ki daje na voljo dodatne informacije o postopku za oddajo javnega naročila:

Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Organizacija, ki omogoča nespletni dostop do dokumentov v zvezi z oddajo javnega naročila:

Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Organizacija, ki prejema prijave za sodelovanje: Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Organizacija, ki obdeluje ponudbe: Etablissement Public Territorial Plaine Commune

8. Organizacije

8.1. ORG-0001

Uradno ime: Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Registrska številka: 20005786700018

Poštni naslov: 21 avenue Jules Rimet

Mesto: Saint-Denis

Poštna številka: 93218
Podregija države (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)
Država: Francija
Kontaktna točka: Service commande publique
E-naslov: mayooragi.manoharan@plainecommune.fr
Tel.: +33 155935555
Spletni naslov: <https://plainecommune.fr>

Vloge te organizacije:

Kupec

Organizacija, ki daje na voljo dodatne informacije o postopku za oddajo javnega naročila

Organizacija, ki omogoča nespletni dostop do dokumentov v zvezi z oddajo javnega naročila

Organizacija, ki prejema prijave za sodelovanje

Organizacija, ki obdeluje ponudbe

8.1. ORG-0002

Uradno ime: Tribunal Administratif de Montreuil
Registrska številka: 13000686900015
Poštni naslov: 7 rue Catherine puig
Mesto: Montreuil cedex
Poštna številka: 93558
Podregija države (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)
Država: Francija
Spletni naslov: <https://montreuil.tribunal-administratif.fr>

Vloge te organizacije:

Organizacija za revizijo

Informacije o obvestilu

Identifikator/različica obvestila: 37ec44fb-02d5-4345-8fde-fa2e52899f47 - 01
Vrsta obrazca: Javni razpis
Vrsta obvestila: Obvestilo o koncesiji ali naročilu – standardna ureditev
Podvrsta obvestila: 16
Datum pošiljanja obvestila: 05/05/2026 16:08:40 (UTC+02:00) Vzhodnoevropski čas, srednjeevropski poletni čas
Jeziki, v katerih je uradno dostopno to obvestilo: francoščina
Številka objave obvestila: 315537-2026
Številka izdaje UL S: 88/2026
Datum objave: 07/05/2026